

L'HISTOIRE DU MONDE

TEXTE DE J. SCHOONJANS

DESSINS DE F. FUNCKEN

LA MARCHÉ VERS L'ÉGALITÉ

QUAND on possède des privilèges, on y tient. C'est humain. Après avoir fait longtemps la sourde oreille aux revendications des plébéens, les patriciens durent finalement, la mort dans l'âme, leur abandonner quelques miettes de leur gâteau. Mais les plébéens étaient tenaces. Profitant de toutes les circonstances — et spécialement de celles où il fallait faire front à un ennemi commun — ils rognèrent peu à peu les avantages que les patriciens conservaient sur eux. Cette guerre dura plus d'un siècle...

1. - LES DOUZE TABLES

LA plèbe n'eut pas seulement ses tribuns, elle eut aussi ses assemblées. Et ces assemblées furent tellement puissantes que les patriciens eux-mêmes y furent absorbés et que bientôt, ils y furent en minorité. C'étaient les Comices Tributes qui votaient les lois proposées par les tribuns de la plèbe. L'une des premières décisions de la plèbe fut la rédaction d'un code de lois. Dix juristes, les decenvirs, y travaillèrent. Ce code — extrêmement rigoureux — fut gravé sur douze tables d'airain que l'on exposa au forum. Un nouveau pas vers l'égalité était fait.

2. - MARIAGES MIXTES

MAINTENANT qu'ils avaient le droit de voter les lois, les plébéens aspiraient au droit d'être élus consuls comme les patriciens. En attendant, ils exigèrent l'égalité sur le plan familial et religieux. N'ayant pas d'ancêtres légaux, les plébéens ne pouvaient pas entrer dans une « gens » patricienne. En 445, le tribun Canuleius proposa une loi qui permettrait à un plébéen d'épouser une patricienne et à une plébéenne d'épouser un patricien.

3. - LES OIES DU CAPITOLE

EN 390, les guerriers gaulois foncèrent vers Rome. Les Romains se retirèrent en Etrurie, tandis qu'une faible garnison se réfugiait dans la forteresse du Capitole. Les Gaulois saccagèrent Rome et, une nuit, les assiégés étant assoupis, ils montèrent silencieusement à l'assaut. Mais soudain, les oies sacrées dédiées à Junon se mirent à crier et réveillèrent les Romains qui parvinrent à repousser les assaillants.

4. - « VAE VICTIS »

LES Gaulois ne semblaient pas disposés à partir. Alors, les Romains traitèrent. Ils consentirent à payer mille livres d'or ! Quand ils apportèrent les lingots pour les faire peser, ils virent que les Gaulois avaient apporté de faux poids et ils protestèrent. Mais le « brenn », ou chef gaulois, jeta en outre sa lourde épée dans la balance en criant « Vae victis ! » — Malheur aux vaincus ! Heureusement, le dictateur Camille finit par refouler l'ennemi. Mais que de ruines à relever !

5. - L'ÉGALITÉ

DEVANT l'étendue du désastre, les plébéens relevèrent la tête et exigèrent cette fois l'égalité absolue. Mais les patriciens défendaient farouchement leurs droits. Ce n'est qu'en 367 que les tribuns Licinius Stolo et Sextus Lateranus firent voter les fameuses « lois liciniennes ». Ces lois stipulaient : partage des terres prises à l'ennemi et défense d'en posséder plus de 500 arpents (123 hectares) ; possibilité de libération de l'esclavage pour dettes ; un des deux consuls sera plébéen. Petit à petit, les plébéens obtiendront toutes les magistratures, celles de prêteur, de censeur, de sénateur, même de pontife suprême. C'était enfin l'égalité. La lutte avait duré 127 ans !